

Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2013



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris)
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969
Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Siège Social : 88, rue de la Roquette – 75011 PARIS
Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice 2013 :

Apport de la dotation initiale

Personnes concernées :

- Bernard BAUDUCEAU
- Jacques BRINGER
- Michel MARRE
- Bernard CHARBONNEL

Exposé de la convention

L'association SFD s'est engagée à apporter à la Fondation la somme de un million cinq cent mille euros constituant la dotation initiale. La dotation initiale a fait l'objet d'un versement de trois cent mille euros en 2013 et fera l'objet d'un versement de cent cinquante mille euros par an sur les huit prochains exercices.

Cet engagement n'a pas d'incidence sur le résultat de l'exercice.

Attribution d'une dotation de fonctionnement de 50 K€ allouée par l'association SFD

Personnes concernées :

- Bernard BAUDUCEAU
- Jacques BRINGER
- Michel MARRE
- Bernard CHARBONNEL

Exposé de la convention

La SFD a accordé à la Fondation une dotation de fonctionnement de 50 K€.

Cet engagement se traduit dans les comptes de l'exercice 2013 par un produit de 50 K€.

Occupation d'un local à usage de bureau mis à disposition par l'AFD

Personne concernée :

- Gérard RAYMOND

Exposé de la convention

La Fondation occupe un local mis à disposition par l'AFD. Le loyer trimestriel s'élève à 2 200 euros auquel s'ajoutent les charges de copropriété de 304 euros. La charge enregistrée dans les comptes de la Fondation au titre de cette convention s'élève à 5 169 euros au titre de l'exercice 2013.

Don reçu de l'AFD

Personne concernée :

- Gérard RAYMOND

Exposé de la convention

**Fondation
Francophone pour la
Recherche sur le
Diabète**

*Exercice clos le 31
décembre 2013*

L'Association Française des Diabétiques a effectué un don de 200 000 euros en faveur de la Fondation pour soutenir son action.

Fait à Paris, le 11 mars 2014

Le commissaire aux comptes

**F2P AUDIT &
CONSEIL**



FABIENNE PICARD
